

**EXIT 100****CA701731**

www.lisam.com

N : Dangereux pour  
l'environnement

Xn : Nocif

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Identification du produit	: Cyperméthrin 100 g/L EW.
Nom commercial	: EXIT 100.
Usage	: Biocide
Type de produit	: Insecticide.
Identification de la société	: AGRIPHAR S.A. Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie Tel. : +32 (0)4 385 97 11 Fax : +32 (0)4 385 97 49 e-mail: info@agriphar.com http://www.agriphar.com
N° de téléphone en cas d'urgence	: Voir le centre Anti-poison.

**2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Cyperméthrine</u>	: 94 à 106 g/L	52315-07-8 / 257-842-9 / 607-421-00-4	Xn N	20/22-37-50/53
<i>Log P octanol / eau à 20°C</i>	: 6.6			
<i>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</i>	: 250 à 4150			
<i>Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]</i>	: > 4920			
<i>LC50 96h poisson [mg/l]</i>	: .00069			
<i>Abeilles DL50 [µg/abeille]</i>	: 0.035 (24h)			
<i>EC50 48h Daphnia magna [mg/l]</i>	: .00015			

**3 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Phrases relatives aux dangers	: Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Danger pour l'environnement	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mode d'exposition dominant	: Inhalation des vapeurs. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation	
- Inhalation	: Toux. Maux de tête. Somnolence. Etourdissements.
- Contact avec la peau	: Rougeurs, douleur. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Contact avec les yeux	: Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion	: Le composant essentiel du produit est nocif à l'ingestion.

**4 PREMIERS SECOURS**

Premiers secours	
- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Rétracter fréquemment les paupières. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

**AGRIPHAR S.A.**

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 3

Date : 7/3/2006

Remplace la fiche : 10/3/2005

## EXIT 100

**CA701731**

www.lisam.com

### 4 PREMIERS SECOURS (suite)

- Ingestion : Rincer la bouche. **NE PAS FAIRE VOMIR**. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Brouillard d'eau. Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse.
  - Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
  - Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
  - Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
  - Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général : Eviter toute exposition inutile. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Aérer les espaces confinés avant d'y pénétrer.
- Mesures techniques de protection : Veiller à une bonne mise à la terre.
- Stockage : Conserver sous clé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Après utilisation bien fermer le couvercle.
- Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

**EXIT 100**

Remplace la fiche : 10/3/2005

**CA701731**

www.lisam.com

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Blanc laiteux.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: 4 - 5
Densité [g/cm <sup>3</sup> ], 20°C	: 0.98
Solubilité dans l'eau	: Emulsion.
Point d'éclair [°C]	: >79°C

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité physico-chimique	: Stable.
Produits de décomposition dangereux	: Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Acide cyanhydrique. Acide chlorhydrique. Oxydes d'azote. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë	
- Cutanée	: Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Oculaire	: Non irritant
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 300 - 2000
Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]	: >2000
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: >5
Sur les ingrédients	: Voir Rubrique : Informations sur les composants.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
LC50 96h poisson [mg/l]	: <1
EC50-48h Daphnia magna [mg/l]	: <1
IC50 72h Algae [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
Sur les ingrédients	: Voir Rubrique : Informations sur les composants.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------------------	--

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information générale	: S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
<b>Transport terrestre</b>	
- Shipping name	: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 10% Solution), 9, III
- No ONU	: 3082
- I.D. n°	: 90
- ADR/RID	: Classe : 9
- Groupe d'emballage ADR/RID	: Groupe : III

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)**

- Etiquette(s) de danger

**Transport par mer**

- Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 10% Solution), 9, III

- IMO-IMDG : Classe : 9

- Groupe d'emballage IMO : Groupe : III

- IMDG-Pollution marine : Marine polluant

- Etiquette(s) de danger

**Transport aérien**

- Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 10% Solution), 9, III

- IATA : Classe : 9

- Groupe d'emballage IATA : Groupe : III

- Etiquette(s) de danger

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Symbole(s) : Nocif.  
Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.  
S24 : Eviter le contact avec la peau.  
S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 5

Edition révisée n° : 3

Date : 7/3/2006

**EXIT 100**

Remplace la fiche : 10/3/2005

**CA701731**[www.lisam.com](http://www.lisam.com)

---

**Fin du document**